

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant <b>Louisa Savoie</b>	Date d'inspection <b>Le 14 janvier 2026</b>		
Nom de l'établissement <b>Garderie Doux Câlins</b>	Numéro de permis <b>837019</b>		
Adresse <b>43 Lepage Street Balmoral NB E8E 1J1</b>	Numéro de téléphone <b>(506) 826-1902</b>		
Type de permis <b>Garderie éducative en milieu familial</b>	Nombre maximal d'enfants <b>6</b>	Âges des enfants <b>NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE</b>	
Personnel SGE <b>Mona Martin</b>	Titre du poste <b>Mentor en assurance de la qualité</b>		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite effectuée à l'établissement en avant-midi pour une inspection de surveillance.
- Lors de la visite, le ratio était respecté.
- Les sept dossiers des enfants sont complets.
- Les consentements dans les dossiers des enfants sont tous complets.
- La routine quotidienne dans la garderie éducative inclut : des jeux extérieurs pendant au moins une heure par période de quatre heures, lorsque la météo le permet et que la majorité des enfants sont présents. De plus, les heures de repas sont respectées et des collations sont servies toutes les trois heures. Enfin, une période de repos est prévue, dont la durée est adaptée aux besoins de chaque enfant en bas âge et d'âge préscolaire.
- Les dossiers administratifs sont tenus sur les lieux. Des exercices d'évacuation en cas d'incendie sont réalisés chaque mois. Les rapports quotidiens d'activités sont remplis et complets pour les enfants de 24 mois et moins.
- Observations:

À mon arrivée, les enfants revenaient de l'extérieur. Ils avaient fait une marche en raquettes. Les enfants ont mangé leur dîner, fourni par les parents, se sont lavées les mains, puis le changement de couche et le brossage des dents ont été observés. L'éducatrice a raconté une histoire aux enfants avant la sieste, qui a ensuite eu lieu.

- Discussion avec l'exploitante :

Elle m'a expliqué en détail la routine quotidienne de la garderie.

original signé par  
**Mona Martin**

**Le 14 janvier 2026**

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par  
**Louisa Savoie**

**Le 14 janvier 2026**

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*